



**KINNEAR'S MILLS**

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal**

**tenue à la salle municipale,**

**120, rue des Églises, Kinneear's Mills,**

**le 10 septembre 2012, à 20 heures**

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC de l'Amiante (Québec)**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal**

**tenue à la salle municipale,**

**le mardi 10 septembre 2012, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon.

Présents : Mesdames Céline Landry, Michelle Pageau et Messieurs Michel Breton, Patrice Nadeau, Vincent Blais et James Allan.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**2011-124**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance ;
4. Inscription au colloque de zone ;
5. Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques ;
6. Dissolution de la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs ;
7. Zone inondable située au 841, 4<sup>e</sup> Rang, Kinnear's Mills ;
8. Appui à la demande de Monsieur Émilien Dumas à la CPTAQ ;
9. Contrat/entente avec le photographe Paul Demers ;
10. Correspondance ;
11. Comptes du mois ;
12. Période de questions ;
13. Divers ;
14. Levée de la séance.

**2011-125**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire du 13 août 2012.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC de l'Amiante (Québec)**

**2010-126            INSCRIPTION AU COLLOQUE DE ZONE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à participer au colloque de Zone, les 18 et 19 octobre prochains à St-Ferdinand et à payer les frais d'inscription (100 \$).

**2012-127            VERSEMENT À UN TIERS DE LA TAXE SUR LES SERVICES  
TÉLÉPHONIQUES**

ATTENDU QUE l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée sur les services téléphoniques ;

ATTENDU QUE la municipalité désire que les sommes perçues soient transférées à son centre 9-1-1 dès que possible ;

Il est proposé par Patrice Nadeau, appuyé par Michel Breton et unanimement résolu

QUE la Municipalité demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible à CAUCA (*Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches*) dont le siège social est situé au *485 boulevard Renault, Beauceville (Québec) G5X 3P5* pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la Municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataires, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

ADOPTÉE

**2012-128            DISSOLUTION DE LA RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MINES  
ET DES LACS**

ATTENDU QUE la Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, madame Nathalie Normandeau, a approuvé le 2 mai 2007, l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs ;

ATTENDU QUE l'entente avait pour objet l'établissement, la conception, la construction, le financement, l'exploitation et la gestion d'un nouveau lieu d'enfouissement technique pour les déchets solides et liquides ;

ATTENDU QUE suite à la réalisation des diverses études, la construction du lieu d'enfouissement technique n'aura pas lieu ;

ATTENDU QUE la Régie avait contracté un emprunt à long terme afin de financer le coût de plusieurs études ;

ATTENDU QUE l'emprunt à long terme sera entièrement remboursé le 28 novembre 2012 ;

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC de l'Amiante (Québec)**

ATTENDU QUE la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs désire cesser ses opérations au 31 décembre 2012 ;

Il est proposé par Céline Landry, appuyé par Vincent Blais et résolu d'appuyer la demande de la dissolution de la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs effectuée auprès du Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire.

**2012-129            ZONE INONDABLE SITUÉE AU 841, 4<sup>E</sup> RANG À KINNEAR'S MILLS**

ATTENDU la topographie du lot 14-P, Leeds rang 04, situé à la plage Lemieux;

ATTENDU QUE nous avons des déclarations des gens résidants ou ayant résidé dans le secteur de la plage Lemieux, confirmant qu'à leur connaissance, aucune inondation n'a été vue dans le secteur de la plage Lemieux depuis 1957 ;

ATTENDU QUE des rapports d'experts nous ont été remis ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Kinnear's Mills demande à la MRC des Appalaches, la rectification des limites de la plaine inondable située sur le lot 14-P, Leeds rang 04, dans le secteur de plage Lemieux. Cette résolution abroge les résolutions antérieures concernant la dite zone inondable.

**2012-130            APPUI À LA DEMANDE DE MONSIEUR ÉMILIEN DUMAS À LA CPTAQ**

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills a pris connaissance de la demande de régularisation des titres de propriété de M. Émilien Dumas datant de 1982 du lot numéro 4A, Rang 12 du Canton de Leeds, circonscription foncière de Thetford ;

ATTENDU QUE la demande d'autorisation est conforme aux règlements municipaux et qu'elle ne contrevient à aucun de ces derniers ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de Monsieur Émilien Dumas auprès de la Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec.

**2012-131            CONTRAT/ENTENTE AVEC LE PHOTOGRAPHE PAUL DEMERS**

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills a demandé la réalisation d'un vidéo sur l'énergie éolienne ;

ATTENDU QU'une entente a été signée avec le photographe Paul Demers ;

ATTENDU QUE le montant pour la réalisation du projet totalise 8 000 \$ ;

ATTENDU QUE la compagnie Invenenergy a confirmé sa participation au montant de 2 000 \$ ;

ATTENDU QUE la Société de développement économique de la région de Thetford a confirmé sa participation au montant de 5 000 \$ ;

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC de l'Amiante (Québec)**

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Kinnear's Mills s'engage à déboursier un montant de 1 000 \$ pour la création du projet.

**CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

27 août 2012 : Invitation : Colloque coopératif Desjardins, jeudi 25 octobre

29 août 2012 : Sûreté du Québec : tournée des conseils municipaux.

**2011-132**

**COMPTES DU MOIS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaires	10 201,34
C0002501	9014-7992 Québec inc.	6 007,44
C0002502	Agence du revenu du Canada DAS	1 281,73
C0002503	Ministère du revenu DAS	2 685,61
C0002504	Régie Intermunicipale région Thetford	978,68
C0002505	Coop St-Jacques-de-Leeds	339,57
C0002506	Jean-Guy Pageau	57,62
C0002507	Michel Horbatuk	54,61
C0002508	Entreprise Sanifer	1 604,48
C0002509	Soudure Jocelyn Nadeau	190,35
C0002510	8043981 Canada Inc. RONA	91,57
C0002511	Rick MacRae	3 912,03
C0002512	Gagnon Équipements	9,64
C0002513	Richard Bisson	3 082,39
C0002514	Gagné Larouche Vézina, avocats	1 411,79
C0002515	Politique Familiale (cartouches d'encre)	108,03
C0002518	Petite caisse	61,24
C0002519	Location d'outils Thetford	49,15
C0002520	Richard Bisson	419,65
I0220706	Société financière Grenco (Photocopieur)	(Juillet) 256,39
I0220801	Société financière Grenco (Photocopieur)	(août) 256,39
I0220802	Bell Canada	307,59
I0220803	Hydro Québec	327,72
	<b>Total</b>	<b>33 695,01</b>

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

Alain Thivierge : Rang 14, creusage de fossé et rechargement de gravier sur environ 2 kilomètres.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC de l'Amiante (Québec)**

Normand Moreau : Rang St-Joseph : branches à couper dans le chemin St-Joseph.  
Abat-poussière et signalisation

Richard Martineau : 1<sup>er</sup> rang : ouverture du chemin l'hiver.

Patrick Gourde : Dos d'âne.

**DIVERS**

Michèle Pageau nous informe du sondage qui sera distribué à tous les propriétaires de Kinnear's Mills (portrait sociodémographique de la population).

Michel Breton nous informe que le test d'eau au réservoir de la municipalité pour les pompiers n'est pas concluant. Une rencontre est prévue avec les pompiers afin de trouver une solution.

**2011-133**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 45.

Signé : Paul Vachon  
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault  
Claudette Perreault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière